



UNION REGIONALE
BRETAGNE

Consultation : étude de faisabilité de la mise en œuvre d'une démarche de prescription de nature en Bretagne

L'Union Régionale des CPIE (Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement) de Bretagne développe un projet pluriannuel dont l'objectif principal est de recréer du lien entre humains et biodiversité via le média de la santé.

L'un des axes de ce projet vise, en s'appuyant sur les territoires de trois CPIE (Pays de Morlaix-Trégor, Belle-Ile-en-Mer, Forêt de Brocéliande), à accompagner l'expérimentation par des professionnels de santé d'une démarche de prescriptions de nature : étude de représentations et de faisabilité, contributions méthodologiques et scientifiques pour la mise en œuvre de l'expérimentation.¹

Présentation du projet

Différentes crises sanitaires et en particulier celles du COVID 19 ont révélé le lien étroit existant entre la santé des personnes et la préservation des équilibres des écosystèmes et la santé humaine. Les confinements ont également contribué à éloigner les humains encore de la nature, les déconnectant parfois totalement.

Ces événements ont pourtant révélé l'interdépendance entre santé humaine et santé des écosystèmes, conduisant à l'introduction du concept de « one health » (une seule santé) dans les politiques publiques.

Les CPIE bretons, forts de leur expérience de facilitateur de l'action commune en territoire en faveur de la transition écologique, ont souhaité se saisir de ces enjeux et ont développé un projet régional pluriannuel, piloté par leur Union Régionale.

Les objectifs généraux de ce projet sont les suivants :

- Favoriser la préservation de la biodiversité et de la santé en articulant les deux enjeux
- Rendre la connaissance sur la biodiversité et ses impacts sur la santé accessible et utilisable par les opérateurs de terrains, dans un cadre favorisant la coopération entre acteurs
- Observer et analyser les effets des méthodes de sensibilisation utilisées afin de les améliorer avant une diffusion régionale.
- Mobiliser les savoir-faire des CPIE sur la facilitation de l'action commune en territoire pour favoriser le développement de la prise de conscience des liens entre nature et santé et accompagner l'émergence de méthodes et leviers d'actions adaptés aux contextes territoriaux.

Plusieurs leviers ont été identifiés pour répondre à ces objectifs, parmi lesquels la « prescription de nature » par des professionnels de santé. Développée au Québec depuis plusieurs années (voir <https://www.prescri-nature.ca/>), il existe aujourd'hui un collectif français travaillant à son déploiement (<https://prescriptiondenature.fr/>). La proposition des CPIE, appuyée par les pilotes du

Plan Régional Santé Environnement, est d'étudier la faisabilité de la mise en place d'une démarche de ce type en Bretagne.

Descriptif de la commande

En lien étroit avec les CPIE et l'Union Régionale, le prestataire élaborera et mettra en œuvre un protocole visant à étudier les représentations de professionnels médicaux et des patients sur les impacts - positifs ou négatifs - du contact avec la nature sur la santé des populations. Ce protocole devra prendre en compte les modes d'agir des CPIE et reposer sur un argumentaire scientifique. Il sera mise en place sur les 3 territoires de l'expérimentation : Pays de Morlaix, Belle-Ile-en-mer, CLS de Brocélande et Est Morbihan.

- Il est attendu que l'expertise du prestataire dans le domaine de la mission (liens entre santé humaine et biodiversité ; psychologie environnementale) lui permette d'accompagner les CPIE dans le développement et la mise en œuvre d'actions expérimentales en lien avec les résultats de l'étude.

- Le prestataire devra contribuer aux réunions territoriales et régionales de partage sur les résultats de l'étude et apporter son expertise technique pour accompagner les CPIE et les acteurs dans la définition d'actions expérimentales de prescription de nature.

- Les actions précédentes devront permettre le développement d'une méthodologie pour le déploiement d'une démarche régionale de prescription de nature en partenariat avec les structures porteuses du PRSE4 et des CLS. L'élaboration de cette méthodologie sera pilotée par l'URCPIE, avec l'appui du prestataire, dans une démarche de co-construction.

Critères de sélection

La sélection des projets s'appuiera sur les critères suivants :

- 1) Valeur technique : 80 %
 - Méthodologie (60%)

Qualité scientifique et technique du projet.

Modalités de travail avec les CPIE et les acteurs territoriaux proposées par le porteur de projet.

- Qualité du porteur de projet (20%)

Compétences, expérience et références dans une mission similaire.

Moyens humains dédiés.

Organisation et faisabilité du projet.

Niveau d'implication des professionnels dans le projet.

- 2) Coût de la prestation : 20%

Calendrier prévisionnel

29 mars 2024 : lancement de la consultation

15 avril 2024 : clôture de la consultation

30 avril 2024 : sélection des dossiers.

15 mai 2024 : début de la mission

31 décembre 2026 : fin de la mission.

Contact

Mari Le Coz – Coordinatrice de l'Union Régionale des CPIE

07 87 02 64 00

coordination@urcpiebretagne.org

<https://urcpiebretagne.org/>